



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
Communauté de communes Tarn-Agout
Espace Ressources • Rond-Point de Gabor
81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE
Tél. : 05.63.41.89.12 - Fax : 05.63.41.89.15
Mail : spanc@cc-tarnagout.fr

DEMANDE DE VISITE OBLIGATOIRE SUITE A LA REALISATION DES TRAVAUX (ET AVANT REMBLAITEMENT) POUR L'INSTALLATION D'UN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DANS LE CADRE D'UNE CONSTRUCTION OU D'UNE REHABILITATION

Toute demande incomplète ne pourra être traitée dans les délais impartis.

PROPRIETAIRE

Je soussigné(e), en qualité de propriétaire

Nom et Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Commune : _____
Tél/Portable : _____

Je m'engage à :

- **Laisser accessibles tous les ouvrages du dispositif d'assainissement (non enterrés et non scellés)**
- **Payer la redevance au Trésor Public (tarif en vigueur fixé par la collectivité) et transmis lors de la prise de rendez-vous) à réception de la facture.**

Fait à _____ Le _____ / _____ / _____

« Lu et approuvé » et signature du propriétaire

ENTREPRISE REALISANT LES TRAVAUX

Nom de l'entreprise : _____
Adresse : _____
Tél : _____ Portable : _____ Mail : _____

Adresse de réalisation des travaux

Commune : _____ Lieu-dit : _____
Section : _____ Parcelle (s) : _____

Date prévisionnelle des travaux : _____ début : _____ rebouchage : _____

- **Je m'engage à ne pas remblayer l'assainissement non collectif avant le passage du prestataire de la Collectivité.**

Fait à _____ Le _____ / _____ / _____

Signature et cachet de l'entreprise

**Demande à compléter, à signer et à transmettre par courrier ou par mail (adresses indiquées en haut à gauche)
La prise de rendez-vous sera assurée par notre prestataire à compter de la date de réception de la présente demande.
Sous réserve des disponibilités du demandeur concernant la prise de rendez-vous.**

Les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique qui a été régulièrement déclaré, conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée. Elles sont utilisées exclusivement pour assurer le traitement de votre demande. Le délai de conservation des données s'élève à 4 ans. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, ainsi qu'un droit d'opposition en cas de motif(s) légitime(s). Pour plus d'informations sur vos droits, consultez le site internet de la CNIL : cnil.fr

Ces droits peuvent être exercés à tout moment en vous adressant au Délégué à la Protection des Données (DPD) de la Communauté de communes TARN-AGOUT : dpd@maires81.asso.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés ou que le dispositif d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.